



LES CITOYENS

30, rue d'Estaires
59 480 LA BASSÉE

Affaire suivie par :

Ludovic VANDOO LAEGHE

lescitoyenslabassée@gmail.com

Monsieur Damien CASTELAIN

Président de la MEL

1, Rue du Ballon

CS 50749

59034 LILLE CEDEX

À La Bassée,
Le 20 novembre 2019

Objet : Problématique du stationnement en centre-ville et sur le pourtour de la gare.

Monsieur le Président,

De récents échanges avec les riverains, ainsi qu'avec des usagers de la gare SNCF, ont interpellé les membres de mon association et moi-même sur les questions liées au stationnement en centre-ville et aux abords de la gare de La Bassée.

Connue de longue date, la problématique reste à ce jour sans réelle solution concrète au-delà de diverses annonces non suivies d'effets actuellement : une zone bleue rue de Lens accompagnant deux éventuels parkings.

C'est dans ce contexte que, à partir du 15 décembre, une nouvelle grille horaire entre en vigueur sur le réseau TER. Tout en privilégiant la gare de La Bassée, qui verra s'arrêter désormais soixante TER dont de nombreux directs vers Lille, celle-ci s'accompagne d'une réduction importante des arrêts dans les petites gares du tronçon Béthune-Don Sainghin sur la ligne Béthune-Lille (Marquillies, Salomé dans les Weppes ; Cuinchy, Beuvry dans le Pas de Calais)

Une gare est un atout pour une ville comme La Bassée, c'est une évidence. Toutefois, nous alertons sur le risque d'amplification du phénomène de saturation du centre-ville liée au flux important d'usagers gagnant chaque jour La Bassée en voiture et stationnant en ville. Phénomène accentué par l'attraction exercée par la tarification des abonnements dont bénéficient les habitants des communes de la MEL mais qui en réalité bénéficie à toute personne achetant un abonnement en gare de La Bassée.

En définitive, la mise en place d'un seul TER omnibus (TER CITI) pour deux TER rapides (TER KRONO) sur cette ligne, ainsi que la politique tarifaire actuelle bénéficiant à tous les usagers se présentant en gare de La Bassée, ne seront probablement pas

sans effets sur l'accès, la sécurité et le stationnement en centre-ville et le pourtour de la gare.

Aujourd'hui, nous souhaitons une réelle réflexion sur la tarification des abonnements sur l'ensemble de la ligne Béthune-Lille. Soit l'ensemble des usagers bénéficient des mêmes conditions, ce qui pourrait permettre de limiter probablement une partie du flux convergeant vers La Bassée. Soit les conditions tarifaires proposées aux habitants de la MEL restent au seul avantage de ces derniers. Cela pourrait permettre également de limiter une partie du flux d'usagers nous semble-t-il.

Reste une autre piste à creuser, celle du stationnement et donc des aires permettant celui-ci. Aujourd'hui, la ville de La Bassée atteint un seuil de saturation lié aux phénomènes présentés ci-dessus. Selon les délibérations du Conseil municipal, et avec votre partenariat, il semble prévu deux parkings en centre-ville devant permettre une soixante de places supplémentaires. Outre le fait que cela risque d'accentuer le flux si rien n'est entrepris sur les autres leviers d'action, ne serait-il pas pertinent de développer une approche globale de la situation ? Celle-ci serait co-portée par les différents échelons territoriaux et les élus locaux des différentes villes de la ligne Béthune-Lille. Cela permettrait de faire les adaptations d'organisation nécessaires permettant de compléter les aménagements prévus à ce jour.

La ville de La Bassée est aujourd'hui en attente de solutions durables. L'accompagnement de la MEL sur ce dossier est évidemment incontournable, comme l'est aussi son soutien, pour aller convaincre également les collectivités du Pas-de-Calais d'envisager de leur côté des solutions.

Nous sommes persuadés que vous serez interpellé par ce dossier qui est d'une vraie importance pour les Basséennes et les Basséens. Je vous souhaite bonne réception de ce courrier et reste à votre disposition pour tout complément d'informations ou échanges.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes plus respectueuses salutations ainsi qu'en mon entier dévouement.

Ludovic VANDOOOLAEGHE
Pour l'association LES CITOYENS